

ESPACE SUD

Le micro-crédit, un coup de pouce pour les entrepreneurs

A.-C.C. | France-Antilles Martinique | 08.02.2012



Du 6 au 10 février, c'est la semaine nationale du micro-crédit. L'occasion de se rendre dans les différents point d'accueil pour en savoir plus sur le dispositif.

Ce petit crédit remboursable mensuellement permet à des petits entrepreneurs ou des artisans qui n'ont pas accès aux prêts classiques de trouver un financement pour développer leur activité. C'est le cas de Jean-Pierre Solan. Il a créé la boutique « J'aime Lingerie » sur Rivière-Salée et revient sur son parcours.

Au 31 de la rue Schoelcher, à Rivière-Salée, Jean-Pierre vend de la lingerie, des sacs et des bijoux. C'est une échoppe comme tant d'autres. Et pourtant... Si le micro-crédit ne lui était pas venu en aide, l'entrepreneur aurait eu plus de difficultés à monter sa société. « Quand j'ai décidé d'ouvrir mon local, je n'avais pas tout le financement. Un ami m'a parlé de ce dispositif alors j'ai fait appel à eux, explique-t-il. Je n'ai pas été déçu ». Le marchand, animé d'une forte volonté, veut se reconverter. Mais les difficultés se font vite sentir. La banque ne lui prête pas. Il se tourne alors vers une agence du micro-crédit.

« Les conseillers sont à l'écoute. Il y a une confiance réciproque qui s'installe. On n'est pas face à un mur », reprend le responsable du magasin. Il doit monter un dossier détaillé avec un plan de financement. Au bout de trois semaines, la réponse est positive. Le chef d'entreprise peut emprunter. Il finance ainsi l'achat de sa marchandise. Aujourd'hui, il est fier d'avoir gagné son pari. « Pour ouvrir un petit magasin, les coûts restent encore élevés mais quand on a vraiment envie, il faut se lancer », assure-t-il dans un sourire avant de conclure : « Cette boutique, c'est moi et le coup de main du micro-crédit » .



Jean-Pierre est passionné par son métier. L'accueil, les rencontres avec la clientèle lui tiennent à coeur. Devenir chef d'entreprise ? Pour lui, c'est un rêve devenu réalité avec l'aide du micro-crédit qui l'a aidé à démarrer.

- REPÈRES

Plus de 1 000 porteurs de projets déjà aidés par le micro-crédit

Depuis 2007, l'Adie (Association pour le droit à l'initiative économique) gère le micro-crédit en Martinique. Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi, aux salariés qui voudraient créer leur activité secondaire ou encore aux chefs d'entreprise. Création de société, reprise du travail, besoin de stock, de trésorerie ou de matériel, le micro-crédit répond à toutes ces demandes.

Les jeunes de 16 à 32 ans bénéficient d'un dispositif spécifique, le « créajeunes » . Ces derniers peuvent suivre de 5 à 8 semaines de formation pour se lancer ensuite dans le monde de l'entreprise.

Un prêt jusqu'à 6 000 euros

Un prêt peut être accordé jusqu'à 6 000 euros, remboursables sur 30 mois maximum au taux de 9,71%. Que faire pour en bénéficier ? Le demandeur se rend dans un point d'accueil pour obtenir les informations nécessaires et élaborer son dossier. Aidé par un conseiller, il revient sur les différents aspects de son projet puis passe en commission. Si le projet est viable, la réponse intervient dans les 10 jours. Le financement est accordé rapidement. Il est proposé avec un accompagnement sur un an. La démarche est gratuite.

Des informations pour le public tous les jours de 8 h 30 à 12 h 30 pendant une semaine

-Mercredi 8 février : réunion d'information et accueil individuel à l'agence Pôle emploi de Kerlys à Fort-de-France.

-Jeudi 9 février : forum d'information au siège de la Cacem à Fort-de-France.

-Vendredi 10 février : forums d'information sur les quatre antennes de la CCIM (Fort-de-France, Trinité, Marin et Saint-Pierre).

A noter : dans les communes de l'Espace Sud, c'est une agence mobile qui se déplace sur Rivière-Salée, Rivière-Pilote, le Diamant et le François. Pour connaître les jours, lieux et horaires de la camionnette du micro-crédit, contactez l'Espace Sud au 0596.62.53.53.